

# **AVIS**

DU CONSEIL NATIONAL DE L'INFORMATION STATISTIQUE SUR  
LES PROGRAMMES STATISTIQUES 2012

ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE  
du 25 Janvier 2012



## SOMMAIRE

---

	Page
<b>AVIS GÉNÉRAL.....</b>	<b>5</b>
 <b>AVIS DES COMMISSIONS DU CNIS</b>	
• DÉMOGRAPHIE ET QUESTIONS SOCIALES.....	13
• EMPLOI, QUALIFICATION ET REVENUS DU TRAVAIL .....	15
• ENTREPRISES ET STRATÉGIES DE MARCHÉ .....	17
• ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE ET TERRITOIRES .....	19
• ÉVALUATION DU RECENSEMENT DE LA POPULATION .....	21
• SERVICES PUBLICS ET SERVICES AUX PUBLICS .....	23
• SYSTÈME FINANCIER ET FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE .....	25
 <b>PROGRAMMES EXAMINÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2011.....</b>	 <b>27</b>



## Avis général

### Méthodes et moyens

#### Avis 1

Le Conseil affirme son attachement à une **statistique publique indépendante et en mesure d'alimenter le débat public**. Il souligne l'importance du respect de la déontologie du bon usage des statistiques. Il s'inquiète des **conséquences des restrictions budgétaires** sur le programme de travail de la statistique publique, d'autant plus que le contexte de crise nécessite des progrès dans la connaissance des évolutions sociales et économiques.

Il souhaite qu'un **dialogue plus étroit s'organise avec les producteurs**. Il rappelle qu'il est prêt à suggérer des priorités dans les demandes adressées au service statistique public (SSP). Il souhaite que celui-ci lui présente en temps voulu les activités qu'il envisage de reporter ou de supprimer.

Il demande à ce qu'un premier bilan de l'ensemble des conséquences sur les travaux de la statistique publique de la création du **pôle statistique à Metz** lui soit présenté en 2012.

#### Avis 2

Le Conseil se félicite de la participation croissante de la statistique publique française aux **travaux européens**, notamment sur le profilage des groupes et les nomenclatures sociales européennes.

Afin de renforcer la synergie entre demandes européennes et demandes nationales, il souhaite que leur articulation soit plus systématiquement présentée par les producteurs au sein des commissions. Il veillera également à se rapprocher régulièrement de l'Esac<sup>1</sup> pour échanger sur les points de vue européens.

#### Avis 3

Le Conseil constate la nécessité de conforter **l'intérêt de la statistique publique** pour éclairer les sujets de société, notamment les questions économiques, faciliter leur compréhension par une large partie de la population, tout particulièrement pour les décideurs, et participer ainsi à la démocratie et à l'action publique.

Il considère qu'un **débat public** autour de la statistique publique serait profitable à son efficacité. Il se propose d'en prendre l'initiative pour ouvrir la réflexion sur le moyen terme 2014-2018, prévue durant toute l'année 2013.

Il demande en conséquence au Bureau d'en préciser les objectifs et à l'Insee d'en proposer les conditions de réalisation.

#### Avis 4

Suite à la proposition de loi relative à la **simplification et l'amélioration de la qualité du droit**, adoptée par l'assemblée nationale en octobre 2011, le Conseil prend bonne note de la relance d'initiatives permettant de réduire encore la charge de réponse statistique des entreprises.

Il rappelle les nombreuses mesures qu'il a déjà prises ou fait prendre jusqu'à présent.

Le Conseil est conscient néanmoins que des progrès restent à accomplir notamment pour éviter la redondance des questions qui sont posées aux entreprises et pour mettre en œuvre des pratiques de collecte conciliant les objectifs d'allègement de la charge de réponse et de maintien de la qualité de l'information statistique.

Il apportera sa contribution aux réflexions et travaux des groupes de travail qui réfléchiront en ce sens.

---

<sup>1</sup> Esac : European statistical advisory committee (équivalent européen du Cnis)

### Avis 5

Le Conseil enregistre avec satisfaction les **efforts de documentation et de pédagogie** réalisés dans différents domaines (indice des prix et pouvoir d'achat, marché du travail...).

Il remarque toutefois que des progrès restent nécessaires pour que les utilisateurs identifient et s'approprient les données nécessaires pour accompagner leur démarche. La mise en relation et en cohérence des statistiques disponibles dans un domaine donné reste difficile pour les utilisateurs.

Le Conseil fera d'une meilleure utilisation et mise en valeur des statistiques publiques une question centrale du prochain moyen-terme.

### Avis 6

Le Conseil prend note de la **labellisation par l'Autorité de la statistique publique** des indices trimestriels de prix des logements anciens en Île-de-France, publiés sous la responsabilité du Conseil supérieur des notaires en partenariat avec l'Insee.

Il exprime son intérêt pour cette procédure de labellisation des statistiques issues de sources administratives, qui contribuera à améliorer l'image et la qualité des statistiques publiques.

Il demande que les commissions soient informées des labellisations envisagées par l'Autorité de la statistique publique et qu'elles puissent exprimer des suggestions en fonction des besoins des utilisateurs.

### Avis 7

Le Conseil a pris connaissance avec satisfaction du démarrage du **Centre d'accès sécurisé distant aux données (CASD) mis en place par le Genes<sup>2</sup>**.

Il suggère que soit étudiée la possibilité que le CASD développe le champ de ses services tant du point de vue de ses publics que des fichiers qu'il met à disposition (ouverture à des sources administratives détenues hors du SSP).

Cela permettrait une meilleure visibilité de l'offre et un accès plus normalisé et aisé aux différents utilisateurs. Sans compter que cela éviterait la dispersion des efforts des détenteurs de ces sources.

### Avis 8

Le Conseil salue la qualité des travaux d'expertises menés à l'occasion de la première **expérimentation d'étalonnage de données privées** réalisées par l'Insee à la demande du Bureau.

Il demande à l'Insee de poursuivre cette expérimentation, sur des données non disponibles au sein de la statistique publique, en allégeant la charge de la procédure utilisée et en définissant mieux la publicité qui peut en être faite. Il insiste sur la nécessité de mettre en œuvre une procédure d'évaluation de l'expérimentation.

### Avis 9

Le Conseil estime que les sujets abordés par nombre d'enquêtes, comme les enquêtes nationales «Emploi», «Logement», «Handicap», «Transport» et «Budget des familles», la future enquête sur les performances énergétiques des logements, voire d'autres enquêtes, nécessiteraient une déclinaison à l'échelle régionale, départementale ou infra, pour guider les politiques publiques à ces niveaux.

Il recommande pour cela au service statistique public de **développer des méthodologies innovantes**, à moindre coût, qui permettent de faire des estimations de qualité en combinant les enquêtes et les sources administratives.

---

<sup>2</sup> Genes : Groupe des écoles nationales d'économie et de statistique

## Logement

### Avis 10

Le Conseil salue la qualité et l'importance des travaux du groupe de travail sur le « **mal-logement** ».

Il partage les recommandations émises et en suivra régulièrement la mise en œuvre.

Il veillera en particulier à l'application des réformes proposées sur les classifications des situations de logements. Il sera vigilant sur la mise au point rapide des indices de qualité et de surpeuplement, suivie de leur parution annuelle.

Il insiste pour que l'Enquête nationale Logement ait lieu en 2013, avec un échantillon de taille identique à l'enquête précédente.

### Avis 11

Le Conseil rappelle, suite au rapport Vorms, que l'établissement de statistiques détaillées **sur le marché immobilier**, au niveau national et local, est fondamental pour de nombreux acteurs impliqués dans les politiques du logement ou de l'immobilier d'entreprises.

Il demande à cette fin que toutes mesures nécessaires soient prises pour que les informations recueillies par les notaires soient diffusées de manière exhaustive selon des modalités adaptées.

Il souhaite par ailleurs que les possibilités d'exploitation du fichier Filocom lui soient exposées dès l'an prochain par la Dgfiip et le SOeS.

## Statistiques sociales

### Avis 12

Le Conseil souligne l'importance des statistiques pour le débat sur **la sécurité et la réponse pénale**.

Il constate les insuffisances des systèmes d'information actuels pour répondre à ces différentes attentes malgré les apports importants de l'enquête annuelle «cadre de vie et sécurité».

Le Conseil prend bonne note des perspectives d'évolution des systèmes d'information de la Police et de la Gendarmerie d'une part, du ministère de la Justice et des Libertés, d'autre part.

Il souhaite que les producteurs de statistiques publiques soient étroitement associés aux réflexions en cours au sein des administrations concernées. Il souhaite qu'un état des lieux actualisé des statistiques disponibles sur ce thème lui soit présenté au cours de l'année 2013.

### Avis 13

Le Conseil souligne l'importance des statistiques pour le débat sur le **handicap et la dépendance**.

Le Conseil encourage pour cela la mise en relation des enquêtes en population générale avec les données administratives. Il insiste sur l'importance des **suivis de cohortes** pour mieux connaître les trajectoires de ces populations.

Il incite par ailleurs à un **renforcement de la coopération** entre la statistique publique, les chercheurs, les administrations territoriales en charge de ces politiques publiques et les assureurs dans ce domaine.

Il souhaite qu'un état des lieux sur les statistiques disponibles **en matière d'accessibilité** aux services publics soit établi.

En ce qui concerne la dépendance, le Conseil souligne à nouveau l'importance de l'enquête européenne SHARE (Survey of Health, Age and Retirement in Europe) et s'inquiète du risque d'interruption de la participation française à cette enquête par ailleurs essentielle sur l'ensemble des questions liées au vieillissement de la population. Il constate que la recherche de financements alternatifs permettant de compenser à hauteur nécessaire la diminution forte de la participation de l'INSEE à cette enquête n'a pas abouti et demande que soient examinés de façon urgente par tous

les acteurs concernés tous les moyens susceptibles d'être dégagés pour poursuivre la participation de la France à cette enquête.

#### Avis 14

Le Conseil salue les travaux pour une meilleure connaissance des **relations entre travail et santé**, qui ont fait l'objet d'une rencontre en mai 2011. Il demande qu'un nouveau point soit fait dans ce domaine après la réalisation de l'enquête sur les conditions de travail en 2012 et de l'enquête européenne sur les accidents du travail et les problèmes de santé relatifs au travail en 2013.

#### Avis 15

Le Conseil prend note de l'expérimentation d'une nouvelle méthodologie pour le recueil des prix nécessaires au calcul de l'indice des prix (IPC), utilisant les **données de caisse des grandes surfaces**.

Il remarque avec satisfaction que celle-ci permettrait la mise à disposition de statistiques plus détaillées et plus précises, notamment au niveau géographique ou fournissant des données supplémentaires pour le traitement de l'effet qualité.

Il restera vigilant, cependant, compte tenu du caractère stratégique de l'IPC, sur les risques que le recours à des sources privées pourrait faire peser sur sa disponibilité et sa qualité.

Il demande à ce que l'état d'avancement de cette expérimentation lui soit régulièrement présenté et à participer pleinement au dialogue sur ses conclusions.

## Statistiques économiques et financières

#### Avis 16

Le Conseil se félicite de la qualité du rapport Archambault sur **la connaissance des associations** et de l'intérêt que lui ont porté trois ministres<sup>3</sup> dans un courrier adressé à l'Insee. Il s'étonne que la réponse de l'Insee ait ignoré les travaux du Cnis sur le sujet.

Il approuve la démarche de ce rapport visant à énoncer des propositions nettement priorisées. Il souhaite être informé régulièrement des suites données aux recommandations de ce rapport par la constitution d'un groupe de suivi interministériel.

#### Avis 17

Le Conseil rappelle que la **mondialisation** est un sujet majeur du moyen terme 2009-2013 du Cnis. Il suivra avec attention les résultats de l'enquête européenne sur les chaînes de valeur mondiales appelée à fournir une information au cœur du débat sur les processus d'externalisation dans les différents pays et secteurs économiques.

Il demande qu'un état des lieux soit réalisé, en 2013, sur l'ensemble des statistiques permettant une meilleure connaissance de l'impact de la mondialisation sur l'appareil productif, en particulier en matière de relocalisation.

---

<sup>3</sup> Monsieur François Baroin, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie,  
Monsieur Luc Chatel, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative,  
Madame Roselyne Bachelot-Narquin, ministre des solidarités et de la cohésion sociale.

**Avis 18**

Le Conseil salue la qualité et la rapidité de diffusion des résultats du **recensement général de l'agriculture**.

Il souligne l'intérêt des méthodes innovantes utilisées, pour la collecte et en matière de publication (tableaux « multidimensionnels » et cartographie dynamique).

Il suivra l'apport de ce recensement en terme de connaissance des filières et des territoires.

**Avis 19**

Le Conseil salue la qualité et l'importance des travaux du groupe de travail sur le **microcrédit**.

Il prend note avec satisfaction de la mise en place d'une collecte d'informations par la Banque de France sur le microcrédit accompagné.

Il sera attentif aux possibilités d'analyse des entreprises bénéficiaires du microcrédit accompagné, notamment de leur pérennité, à l'aide de l'enquête Sine ou d'enquêtes spécifiques.

**Avis 20**

Le Conseil se félicite de la mise en place du groupe de travail sur les **statistiques bancaires par « lignes de métiers »** qui fait suite aux recommandations du rapport sur les groupes financiers.

Compte-tenu de l'importance du sujet dans le contexte économique et financier actuel, il demande la présentation du rapport du groupe de travail lors de la réunion du bureau de mars 2012.

**Avis 21**

Le Conseil demande à être tenu au courant des suites données aux travaux en cours sur les **risques systémiques** en matière bancaire et financière, susceptibles de déstabiliser le système financier, ainsi que des possibilités de diffusion publique associées à ces travaux.

**Développement durable et Territoires****Avis 22**

Le Conseil demande qu'un suivi du rapport Cuillier sur la localisation des activités et des personnes sur les territoires soit effectué en 2012.

Il se félicite de la prise en compte des préconisations concernant les zonages d'études (unités urbaines, aires urbaines, zones d'emploi).

Il s'interroge sur l'état d'avancement d'autres recommandations de ce rapport, notamment sur la **définition d'outils de mesure de la consommation de l'espace** partagée par les acteurs locaux.

Il souhaite une présentation de l'avancement de la mise à disposition d'informations selon une **maille « au carreau »**, en articulation avec les travaux européens.

**Avis 23**

Le Conseil salue la publication des « **Indicateurs sociaux départementaux du Cnis** », résultat d'une collaboration étroite des producteurs nationaux avec les Conseils généraux.

Le Conseil rappelle sa volonté que la statistique publique s'enrichisse par et pour les collectivités territoriales.

Il demande à ce que ces indicateurs soient régulièrement mis à jour et suivis au sein de la commission Territoires.

**Avis 24**

Le Cnis se félicite de la **mise en place du groupe de travail sur l'évolution du questionnaire du recensement**.

Il approuve le cadre fixé par son mandat : ouverture à toutes suggestions qui répondraient à des besoins locaux non pris en compte dans d'autres sources, tout en restant attentif aux contraintes de simplicité, de concision et de pertinence qui facilitent l'acceptabilité sociale de ce questionnaire.

## AVIS DES COMMISSIONS DU CNIS

• DÉMOGRAPHIE ET QUESTIONS SOCIALES.....	13
• EMPLOI, QUALIFICATION ET REVENUS DU TRAVAIL .....	15
• ENTREPRISES ET STRATÉGIES DE MARCHÉ .....	17
• ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE ET TERRITOIRES .....	19
• ÉVALUATION DU RECENSEMENT DE LA POPULATION .....	21
• SERVICES PUBLICS ET SERVICES AUX PUBLICS .....	23
• SYSTÈME FINANCIER ET FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE .....	25



## AVIS

de la commission **Démographie et questions sociales****Avis 1**

Le Cnis encourage la poursuite des travaux de la statistique publique pour une **meilleure connaissance de la pauvreté monétaire, du patrimoine et des inégalités à un niveau géographique fin**. Il approuve les travaux sur le bien-être mené dans la suite du rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi.

Il souhaite une présentation, à l'automne prochain, de l'expérimentation méthodologique sur **l'indice des prix à la consommation à partir des données de caisse des enseignes** de la grande distribution.

Il demande également que la statistique publique expose d'ici la fin 2012 ses travaux sur **l'immigration et sur l'intégration**, en particulier sur les estimations de flux migratoires.

**Avis 2**

Le Conseil salue la qualité et l'importance des travaux du **groupe de travail sur le « mal-logement »**. Il partage les recommandations émises et en suivra régulièrement la mise en œuvre.

Il veillera en particulier à l'application des réformes proposées sur les classifications des situations de logements : logement "hors droit commun", nouvelles dimensions (environnement du logement et adéquation du logement aux ménages).

Il sera vigilant sur la mise au point rapide des **indices de qualité et de surpeuplement**, suivie de leur parution annuelle.

Il sera attentif à l'utilisation des sources administratives, notamment pour une approche locale.

Il insiste sur la nécessité de maintenir les délais prévus pour **l'Enquête nationale Logement de 2013**. Cette enquête doit être enrichie et réalisée régulièrement (tous les cinq ans), ainsi que l'Enquête sans domicile (tous les dix ans), avec une taille d'échantillons suffisante, ce qui n'est à l'heure présente nullement acquis.

Il souligne l'intérêt des enquêtes qualitatives et méthodologiques visant à enrichir et compléter les enquêtes précédentes.

**Avis 3**

Le Conseil soutient le projet de mise en place d'un **dispositif longitudinal pour la réalisation d'enquêtes à plan de sondage probabiliste dans le domaine des sciences sociales**.

Ce projet devrait apporter une grande efficacité de ces enquêtes en terme de coût, qualité des réponses, délai de diffusion et mise en cohérence des résultats.

Le Conseil demande à être informé des apports et difficultés méthodologiques rencontrées et à être tenu annuellement au courant du programme d'enquêtes, réalisé et à venir.

**Avis 4**

Le Conseil prend note avec intérêt des travaux exploratoires de l'Insee sur la **caractérisation des descendants directs d'immigrés à partir des enquêtes emploi**.

Il note qu'à des niveaux géographiques agrégés ou dans des zones d'emploi dans lesquelles les descendants d'immigrés sont les plus nombreux, cette source permet déjà de produire beaucoup de données et en souhaite une diffusion plus systématique.

Le Conseil restera attentif aux besoins complémentaires qui s'exprimeront pour une approche locale.

**Avis 5**

Le Cnis se félicite de la mise en place du **groupe de travail sur l'évolution du questionnaire du recensement**.

Il approuve le cadre fixé par son mandat : ouverture à toutes suggestions qui répondraient à des besoins locaux non pris en compte dans d'autres sources, tout en restant attentif aux contraintes de simplicité et de concision de ce questionnaire.

### Avis 6

Le Cnis constate avec satisfaction **les avancées importantes de la statistique publique en matière de mesure du pouvoir d'achat.**

Le débat public est désormais enrichi par la publication régulière d'indicateurs d'évolution du pouvoir d'achat, disponible ou « arbitral », par personne, par ménage et par unité de consommation.

Le Conseil recommande néanmoins de **poursuivre les travaux visant à évaluer des évolutions de pouvoir d'achat** par catégorie de ménages ainsi qu'à **mieux prendre en compte la dimension du logement** dans les indicateurs de prix et de niveau de vie, comme le recommande le rapport Quinet.

Il souhaite qu'une réflexion spécifique soit menée sur l'Outre-Mer.

### Avis 7

Le Conseil salue **les efforts de communication de l'Insee sur l'indice des prix et le pouvoir d'achat** en direction du grand public.

Il propose qu'une plus **large publicité** soit faite sur ces nouveaux outils d'information, notamment auprès des enseignants, partenaires sociaux et journalistes.

Il recommande d'**accroître les outils pédagogiques** qui permettent à chacun de se situer dans son quotidien : groupe professionnel, tranche de revenu, type de famille, ville/campagne...

### Avis 8

Le Conseil prend note de l'expérimentation d'une **nouvelle méthodologie pour le recueil des prix** nécessaires au calcul de l'indice des prix (IPC), utilisant les données de caisse des grandes surfaces.

Il remarque avec satisfaction que celle-ci permettrait la mise à disposition de **statistiques plus détaillées et plus précises**, notamment au niveau géographique, ou fournissant des données supplémentaires pour le traitement de l'effet qualité.

Il s'interroge cependant, compte tenu du caractère très stratégique de l'IPC, sur les **risques que le recours à des sources privées** pourrait faire peser sur sa disponibilité et sa qualité.

Il demande à ce que l'état d'avancement de cette expérimentation lui soit régulièrement présenté.

### Avis 9

A la suite du rapport Vorms, le Conseil rappelle que l'établissement de statistiques détaillées au niveau national et local sur le marché immobilier est fondamental pour de nombreux acteurs impliqués dans les politiques du logement ou dans l'immobilier d'entreprises.

Il demande à cette fin que toutes mesures nécessaires soient prises pour que ces **informations recueillies par les notaires soient diffusées de manière exhaustive** selon des modalités adaptées.

Il souhaite par ailleurs que les **possibilités d'exploitation du fichier Filocom** lui soient exposées dès l'an prochain par la Dgfi.

Le Conseil se prononce par ailleurs pour que les **misés en chantier** soient transmises au dispositif Sitadel de façon exhaustive dans des délais courts compatibles avec les besoins de l'analyse conjoncturelle

## AVIS

de la commission **Emploi, qualification et revenus du marché****Avis 1**

Le Conseil prend acte du transfert de la production des **données statistiques sur les demandeurs d'emploi indemnisés** de l'Unedic à Pôle Emploi.

Il regrette que celui-ci ait entraîné une interruption dans la mise à disposition de l'information détaillée sur cette question et retardé en conséquence les analyses sur l'évolution des caractéristiques des chômeurs, indemnisés ou non.

Il prend bonne note que Pôle emploi s'engage à fournir l'équivalent de ce qui existait avant ce transfert pour le 3ème trimestre 2011 et suivra avec attention cette mise à disposition.

Il demande la mise en cohérence des champs, définitions et formats de mise à disposition par les différents producteurs.

**Avis 2**

Le Conseil salue les récents travaux de la statistique publique sur **l'emploi des seniors**. Ceux-ci permettent d'éclairer une question centrale aujourd'hui dans notre société sur le rapport entre activité et inactivité.

Il constate que la connaissance de cette question nécessite le recueil de nombreuses sources statistiques et souhaite que l'ensemble des producteurs de données poursuivent leurs efforts pour suivre précisément l'ensemble des politiques publiques de façon à construire une vision transversale et globale des dispositifs et des différents champs de la protection sociale.

Il rappelle l'importance de l'analyse du lien entre l'emploi des seniors et leur parcours professionnel.

**Avis 3**

Le Conseil a pris connaissance avec intérêt du bilan de **l'enquête pilote PIAAC**. Il a bien noté les importants problèmes méthodologiques qui ont été mis en évidence, notamment la durée excessive du questionnement qui contribue à un taux élevé de non-réponses partielles.

La connaissance du niveau de compétence des adultes est un enjeu important pour le débat public, en particulier sur la formation tout au long de la vie et que les comparaisons internationales revêtent en ce domaine un intérêt tout particulier.

Pour autant, le Conseil s'interroge sur la fiabilité du protocole de cette enquête et rappelle que l'enquête ne pourra être menée que dans le strict respect des règles de la statistique publique. Il sera tout particulièrement attentif à cet égard au passage devant le comité du label.

La reconduction de l'enquête IVQ (Information et Vie quotidienne) en 2011, selon le même protocole que celui mis en œuvre avec succès en 2004, permettra quant à elle de mesurer l'évolution du taux d'illettrisme en France. Plus généralement, elle permettra d'évaluer le niveau de compétence en numératie, littératie et compréhension orale de la population adulte.

**Avis 4**

Le Conseil prend note avec satisfaction des travaux sur l'observation des **trajectoires professionnelles**, par appariement du fichier historique de Pôle emploi et des DADS.

Il souhaite que ceux-ci puissent être reconduits à échéances régulières et élargis à l'ensemble de l'emploi salarié (fonction publique d'État et particuliers employeurs).

Il encourage également la poursuite des travaux sur la mesure des transitions individuelles à partir de l'enquête Emploi et leur confrontation à ceux menés à partir des sources administratives.

### Avis 5

Le conseil a pris connaissance avec intérêt des travaux actuels sur la **qualité de l'emploi**. Il prend note de leur complexité.

Il demande à être tenu au courant des réflexions en cours au niveau européen et international et délibèrera au printemps 2012 de l'opportunité de la mise en place d'un groupe de travail sur ce sujet.

### Avis 6 (relatif au suivi des avis 2011 et à la présentation du programme de travail 2012)

- Le Conseil se félicite des efforts accomplis sur le site Internet du ministère en charge de l'emploi pour présenter de façon pédagogique les **différents concepts de besoins de recrutement**, conformément aux souhaits qu'il avait exprimés.
- Le conseil salue les travaux pour une meilleure **connaissance des relations entre travail et santé**, qui ont fait l'objet d'une rencontre en mai 2011. Il demande un nouveau point sur ce sujet après la réalisation de l'enquête sur les conditions de travail en 2012 et de l'enquête européenne sur les accidents du travail et les problèmes de santé relatifs au travail en 2013.
- Le conseil demande, en 2012, une présentation des réflexions du groupe de travail sur la **connaissance statistique des emplois dans les services à la personne**.
- Le conseil souligne l'importance de l'**enquête européenne AES** (Adult Education Survey), prévue en 2012.

### Avis 7

Le conseil se félicite de la forte implication de la France dans l'ESSnet<sup>4</sup> sur les **nomenclatures sociales européennes**, répondant en cela aux attentes exprimées lors de la rencontre organisée par le Cnis en septembre 2009.

Il souhaite être informé régulièrement des suites de ce groupe de travail.

### Avis 8

Le Conseil donne acte à Pôle Emploi du rétablissement de la publication des **statistiques sur l'indemnisation du chômage**. Il note avec satisfaction les améliorations apportées, notamment à la mesure de la proportion de demandeurs d'emploi indemnisés.

---

<sup>4</sup> Essnet : Groupe de travail d'instituts statistiques européens missionnés par Eurostat sur un projet donné.

## AVIS

de la commission **Entreprises et stratégies de marché****Avis 1**

Suite aux **assises de la simplification administrative**, le Conseil prend bonne note de la relance d'initiatives permettant de réduire encore la charge de réponse statistique des entreprises.

Il rappelle les nombreuses mesures qu'il a déjà prises ou fait prendre jusqu'à présent.

Il sera attentif à ce que ces nouvelles initiatives préservent la qualité des statistiques et ne se traduisent pas par des investissements trop lourds pour la statistique publique.

Le Conseil est conscient néanmoins que des progrès restent à faire notamment en évitant la redondance des questions qui sont posées aux entreprises et en mesurant plus directement la charge de réponse.

Il demande à être associé aux réflexions et travaux des groupes de travail qui réfléchiront en ce sens.

**Avis 2**

Le Conseil prend note de l'observation du **tissu productif par filières**.

Il souhaite que soit étudiée la convergence entre l'enquête nationale et les enquêtes régionales.

Il examinera l'an prochain les suites à donner à cette enquête expérimentale, notamment en ce qui concerne sa généralisation et les modalités futures de diffusion des statistiques par filières : périodicité, types de données diffusées, articulation avec l'ensemble de la statistique d'entreprises.

Il propose que les organisations professionnelles soient associées au comité de concertation et à l'analyse des résultats de cette enquête.

**Avis 3**

Dans un contexte d'incertitude sur les moyens, le Conseil rappelle deux de ses axes prioritaires du moyen terme : la connaissance des effets de la mondialisation sur l'économie d'une part, la mesure des effets des modes de production sur le développement durable d'autre part.

Le report au-delà de 2013 de la collecte de certaines **enquêtes thématiques** serait préjudiciable à la compréhension de ces phénomènes fondamentaux dans notre société aujourd'hui.

**Avis 4**

Le Conseil prend note de l'expérimentation d'une nouvelle méthodologie pour le recueil des prix nécessaires au calcul de l'indice des prix (IPC), utilisant **les données de caisse des grandes surfaces**, pour la partie de l'indice qui les concerne.

Il remarque avec satisfaction que celle-ci permettrait la mise à disposition de statistiques plus détaillées et plus précises, notamment au niveau géographique, ou fournissant des données supplémentaires pour le traitement de l'effet qualité.

Il s'interroge cependant, compte tenu du caractère stratégique de l'IPC, sur **les risques que le recours à des sources privées pourrait faire peser sur sa disponibilité et sa qualité**.

Il demande à ce que l'état d'avancement de cette expérimentation lui soit régulièrement présenté.

**Avis 5**

Le Conseil rappelle que la **mondialisation** est un sujet majeur du moyen terme 2009-2013 du Cnis. Il suivra avec attention les résultats de l'enquête européenne sur les **chaînes de valeur mondiales** appelée à fournir une information au cœur du débat sur les processus d'externalisation dans les différents pays et secteurs économiques.

Il demande qu'un état des lieux soit réalisé, en 2013, sur l'ensemble des statistiques permettant une meilleure connaissance de l'impact de la mondialisation sur l'appareil productif.

#### **Avis 6**

Le Conseil approuve la participation de la statistique publique à l'évaluation de l'impact économique de la politique nationale des **pôles de compétitivité** initiée en 2004 et encourage la publication rapide des résultats.

Il rappelle que les informations recueillies ne doivent être utilisées qu'à des fins statistiques.

#### **Avis 7**

Le Conseil salue la qualité et la rapidité de diffusion des résultats du **recensement général de l'agriculture**.

Il souligne l'intérêt des méthodes innovantes utilisées, pour la collecte et en matière de publication (tableaux « multidimensionnels » et cartographie dynamique).

Il suivra l'apport de ce recensement en terme de connaissance des filières et des territoires.

## AVIS

---

des commissions **Environnement, développement durable et Territoires** sur  
**"Les indicateurs territoriaux de développement durable",**

**Avis 1**

Le Conseil encourage la statistique publique à poursuivre, en concertation avec les utilisateurs, la **publication sur Internet d'indicateurs territoriaux de développement durable** mis à jour régulièrement, sous forme d'un **référentiel** couvrant l'ensemble du territoire.

Il demande que ce référentiel mette en valeur **un nombre limité d'indicateurs phares, intelligibles** par un public large, et éclairant les trois piliers de manière équilibrée.

Il souhaite que l'incorporation à ce référentiel d'indicateurs **représentatifs d'enjeux croisés** des différents axes du développement durable, soit étudiée.

Il insiste sur l'importance de la **documentation et de l'accompagnement pédagogique** de ces indicateurs.

Il souhaite, parallèlement, que le dialogue avec les acteurs locaux permette de définir des indicateurs complémentaires, **mobilisables localement** en fonction des enjeux de chaque territoire.

Il demande à la statistique publique de veiller à **l'homogénéité des concepts et à la comparabilité** des résultats aux différents niveaux géographiques, des territoires locaux à l'Europe, autant que les contraintes de disponibilité des données le permettent.

**Avis 2**

Le Conseil veillera à ce que soit étudiée, en relation avec les utilisateurs, la prise en compte dans ces indicateurs des **compléments** attendus, notamment dans les domaines suivants :

- l'intensité du **lien social**,
- la **gouvernance**,
- le **contexte financier**, sujet sur lequel sont notamment attendues des suites au rapport du Cnis sur les dépenses territoriales de l'État en région,
- le **savoir et la culture**,
- le traitement des **déchets** (coût, mode),
- l'**espace littoral et aux bassins versants**,
- la part et l'évolution des **emplois verts**,
- la **biodiversité**,
- la **population présente** à un moment donné sur un territoire.

**Avis 3**

Le Conseil demande que la statistique publique définisse les outils de mesure sur la **consommation de l'espace** à différentes échelles géographiques qui soient une référence partagée par les acteurs locaux.

**Avis 4**

Le Conseil estime les sujets abordés par nombre d'enquêtes, comme les enquêtes nationales « Emploi », « Logement », « Transport » et « Budget des familles », la future enquête sur les performances énergétiques des logements..., voire d'autres enquêtes, nécessiteraient une déclinaison à l'échelle régionale, départementale ou infra, pour guider les politiques publiques à ces niveaux.

Il recommande pour cela au service statistique public de **développer une méthodologie innovante**, à moindre coût, qui permette de faire des estimations en combinant les enquêtes et les sources administratives.

**Avis 5**

Le Conseil souhaite que les efforts engagés par le SSP pour étendre ses **statistiques portant sur l'Outre Mer** soient poursuivis et que cette question soit régulièrement examinée au sein de la commission Territoires.

**Avis 6**

Le Conseil souhaite que les travaux de concertation se poursuivent avec la **Commission nationale sur les indicateurs de développement durable** en vue d'assurer une appropriation des indicateurs la plus large possible par la société civile.

Ce travail contribuera à la révision de la Stratégie Nationale sur le Développement Durable 2010-2013.

de la Commission Nationale d'**Évaluation du recensement de la population**

**Avis 1**

La Commission sera très attentive aux perspectives d'évolution sur les **projets engagés à moyen terme** par l'Insee, aussi bien sur l'introduction de la collecte par internet et la modernisation des outils de suivi du recensement (projet HOMERE) que sur la réorganisation du RIL (projet RORCAL).



---

de la commission **Services publics et services aux publics**

**Avis 1**

Le Conseil souligne l'importance des statistiques sur la sécurité et la réponse pénale pour le débat public. **Les besoins sont multiples**, que ce soit pour éclairer les politiques publiques locales et nationales sur la sécurité ou la réponse pénale, pour mettre en place des actions de prévention de la délinquance dans les entreprises, les quartiers, les lieux publics ou encore pour faciliter les travaux de recherche sur les crimes et délits dans notre société.

Elles doivent pour cela **fournir une connaissance précise** des faits, des caractéristiques des victimes et auteurs d'infractions pénales, ainsi que de leur traitement judiciaire, de l'interpellation d'un présumé auteur à l'exécution d'une peine prononcée par une juridiction.

**Avis 2**

**Le Conseil constate les insuffisances des systèmes d'information actuels** pour répondre à ces différentes attentes malgré les apports importants de l'enquête annuelle « cadre de vie et sécurité ».

L'information actuellement disponible n'est, en particulier, pas satisfaisante sur le lieu de commission des infractions, les caractéristiques détaillées des crimes et délits enregistrés et le profil des mis en cause et des victimes. Elle présente des difficultés d'interprétation liées aux limites importantes de l'actuel outil administratif, aux pratiques d'enregistrement et à l'activité des services.

L'information sur la réponse pénale, quant à elle, est difficile à relier aux statistiques de délinquance en amont. Le Conseil enregistre cependant avec satisfaction que l'exploitation statistique du Casier judiciaire national permet désormais de mesurer les phénomènes de récidive ou de réitération.

**Avis 3**

**Le Conseil encourage, malgré ces limites, la poursuite de la plus large diffusion possible** des données disponibles, y compris détaillées, sur longue période, accompagnée de repères méthodologiques et d'une information précise sur leur qualité et notamment en ce qui concerne le mode de collecte.

Il incite à une **utilisation systématique de sources diversifiées**, notamment d'origine extra pénale, pour mieux appréhender les phénomènes de délinquance.

Il suggère également le développement d'un dialogue plus étroit avec les utilisateurs.

**Avis 4**

Le Conseil **prend bonne note des perspectives d'évolution des systèmes d'information** de la Police et de la Gendarmerie d'une part, du ministère de la Justice et des Libertés, d'autre part.

Il sera attentif à ce que la future gestion interfacée entre Police, Gendarmerie et Justice pénale aboutisse d'ici 2013 à un dispositif qui renouvelle et enrichisse les statistiques sur les crimes et délits et la réponse pénale. Il souhaite pour cela que **les producteurs de statistiques publiques soient étroitement associés aux réflexions en cours au sein des administrations concernées.**

**Avis 5**

Le Conseil souligne que les situations de handicap ou de dépendance et leur prise en charge doivent être appréhendés en fonction de **nombreux enjeux** : médicaux, financiers, familiaux, professionnels, scolaires, sociaux, environnement matériel...

Le Conseil encourage pour cela la **mise en relation des enquêtes en population générale avec les données administratives.**

Il recommande en particulier :

- de mieux mesurer la prise en charge **hors prestations publiques**, d'ordre familial ou d'assurance privée,

- d'améliorer la connaissance de l'**articulation des différents dispositifs** de prestations publiques, dédiées ou non.

Il insiste sur l'importance des **suivis de cohortes** pour mieux connaître les trajectoires de ces populations.

#### **Avis 6**

Le Conseil recommande d'étudier l'utilisation d'un **identifiant commun** aux différents systèmes de gestion de la dépendance et du handicap : organismes de sécurité sociale, conseils généraux, sources fiscales.

#### **Avis 7**

Le Conseil incite à un renforcement de la collaboration entre la statistique publique et les **chercheurs** dans ce domaine, s'appuyant notamment sur une mise à disposition plus large des données détaillées au monde de la recherche.

#### **Avis 8**

Le Conseil demande que la collaboration se renforce entre la statistique publique et les collectivités territoriales afin que les **données issues de leur gestion des politiques décentralisées** puissent être recueillies et centralisées pour tous les territoires de France selon des définitions cohérentes.

#### **Avis 9**

Le Conseil souhaite que les **assureurs** soient étroitement associés aux réflexions sur l'évolution du système d'information sur le handicap et la dépendance.

#### **Avis 10**

Le Conseil s'interroge sur les effets de la **diminution éventuelle des moyens** dédiés aux enquêtes en population générale.

#### **Avis 11**

Le Conseil souligne le fait que le recensement, par le ministère en charge de l'éducation nationale, des « **décrocheurs** », ces élèves qui sortent du système scolaire sans aucun diplôme, ne relève pas de la statistique publique.

de la commission **Système financier et financement de l'économie****Avis 1**

Le Conseil salue la qualité et l'importance des travaux du **groupe de travail sur le microcrédit**. La commission demande une consultation des membres du groupe de travail sur l'aménagement du seuil du microcrédit professionnel proposé par la Banque de France.

Il prend note avec satisfaction de la mise en place d'une collecte d'informations sur le microcrédit par la Banque de France, tenant compte des informations disponibles dans les organismes de garantie. Il sera particulièrement attentif aux possibilités d'analyse des entreprises bénéficiaires du microcrédit, notamment de leur pérennité, à l'aide de l'enquête Sine ou d'enquêtes spécifiques.

**Avis 2**

Le conseil se félicite de la mise en place, à l'horizon de septembre 2011, du **groupe de travail sur les statistiques bancaires par « lignes de métiers »** qui fait suite aux recommandations du rapport sur les groupes financiers.

Il demande la présentation de l'avancement des travaux régulièrement, à chaque réunion de la commission.

**Avis 3**

Le Conseil salue l'ampleur des travaux menés par la Banque de France au titre du développement des statistiques sur le secteur des assurances. Il attend avec intérêt la publication d'un nouveau « stat info » sur ce secteur en 2012 et se félicite de la mise à disposition par la BCE de données agrégées pour la zone euro à partir de juin 2011.

Il prend note de la perspective de nouvelles statistiques harmonisées qui pourront être établies notamment, mais pas seulement, à partir du reporting « solvabilité 2 » auquel seront totalement assujetties les entreprises d'assurance à compter du début 2014.

**Avis 4**

Le Conseil a pris bonne note des **statistiques de surendettement** disponibles à la Banque de France.

Il demande que ces statistiques soient à nouveau régulièrement déclinées selon les régions et départements et mises à disposition sur le site Internet de la Banque de France.

Il souhaite qu'une réflexion soit engagée sur la possibilité de mettre en place un fichier de données auquel pourraient accéder les chercheurs, dans le respect des règles de sécurité, de confidentialité et de secrets, statistique et bancaire.

**Avis 5**

Le Conseil note avec satisfaction l'existence de données sur les **rémunérations bancaires et les bonus**, et la possibilité de les comparer avec celles du secteur non financier.

**Avis 6**

Le Conseil demande à être tenu au courant des suites données aux travaux en cours sur les **risques systémiques** et des possibilités de diffusion publique associées à ces travaux.

**Avis 7**

Le Conseil souhaite qu'une expertise soit effectuée sur les **statistiques d'emploi et de rémunération** dans le secteur bancaire disponibles auprès de différents producteurs.

**Avis 8**

Le Conseil souligne l'importance des **indicateurs de déséquilibres macroéconomiques** pour le débat actuel sur une plus grande intégration économique européenne.

Il suivra avec intérêt leur prochaine publication par la Commission européenne, pour la France et les autres pays européens, et demande à ce qu'ils soient accompagnés de commentaires permettant une bonne compréhension de leur portée.

**Avis 9**

Le Conseil salue l'ampleur des travaux menés par la Banque de France et l'Insee pour collecter des **informations sur le financement des PME** et des progrès réalisés pour approfondir les connaissances sur le crédit aux micro-entreprises. Il se félicite du regroupement de l'information sur le financement des PME sur le site de la Banque de France pour en faciliter l'accès aux utilisateurs.

## PROGRAMMES 2012 EXAMINÉS PAR LES COMMISSIONS DU CNIS AU COURS DE L'ANNÉE 2011

### RÉPARTITION PAR COMMISSION

#### DÉMOGRAPHIE ET QUESTIONS SOCIALES

**Secrétariat Général du Comité Interministériel des Villes**

**Institut national de la statistique et des études économiques (Insee)**

Direction des statistiques démographiques et sociales

Département de la démographie

Unité des études démographiques et sociales

Département des prix à la consommation, des ressources et des conditions de vie des ménages

**Institut national d'études démographiques (INED)**

**Ministère de la culture et de la communication**

Département des études, de la prospective et des statistiques (DEPS)

**Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement**

Service de l'observation et des statistiques - Partie logement

**Ministère de l'intérieur, de l'Outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration**

Département des statistiques, des études et de la documentation

**Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative**

Direction de la jeunesse, de la formation populaire et de la vie associative

Mission des études, de l'observation et des statistiques

#### EMPLOI, QUALIFICATION ET REVENUS DU TRAVAIL

**Centre d'études et de recherche sur les qualifications (CEREQ)**

**Centre national de la fonction publique territoriale**

Observatoire de l'emploi territorial

**Institut national de la statistique et des études économiques (Insee)**

Département Emploi et revenus d'activité

**Ministère du travail, de l'emploi et de la santé**

DARES

**Ministère du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'État**

DGAFP - Bureau des statistiques, des études et de l'évaluation

**Pôle emploi**

#### ENTREPRISES ET STRATÉGIES DE MARCHÉS

**Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie**

**Institut national de la statistique et des études économiques (Insee)**

Direction des statistiques d'entreprises

Direction des études et synthèses économiques

**Direction générale de la compétitivité de l'industrie et des services**

Sous-direction de la prospective, des études économiques et de l'évaluation

**Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement**

Commissariat général au développement durable

Service de l'observation et des statistiques (SOeS)

**Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire**

Service de la statistique et de la prospective (SSP)

Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture (DPMA)

**Mutualité sociale agricole (MSA)**

**Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative**

Direction générale pour la recherche et l'innovation

**Ministère du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'État**

Bureau des statistiques et études économiques de la DGDDI (Douanes et droits indirects)

**Banque de France**

Direction des entreprises

## ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

### Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement

#### Commissariat général au développement durable

Service de l'observation et des statistiques (SOeS)

#### Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe)

Département des observatoires, des coûts et de la planification des déchets

### Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire

Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture (DPMA)

Service de la statistique et de la prospective

## SERVICES PUBLICS ET SERVICES AUX PUBLICS

### Caisse nationale des allocations familiales (CNAF)

### Caisse nationale de l'assurance maladie (CNAMTS)

Direction de la stratégie, des études et des statistiques

Direction des risques professionnels

### Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV)

### Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (INHESJ)

Observatoire national de la délinquance et de la réponse pénale (ONDRP)

### Institut de prévention et d'éducation pour la santé (INPES)

### Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM)

### Institut de recherche et de documentation en économie de la santé (IRDES)

### Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire

Direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER)

### Ministère de la défense et des anciens combattants

Direction des Affaires financières - Observatoire économique de la Défense

### Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative

Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP)

### Ministère l'enseignement supérieur et de la recherche

Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques (SIES)

### Ministère de l'intérieur, de l'Outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration

Département des statistiques, des études et de la documentation

Direction centrale de la police judiciaire

### Ministère de la justice et des libertés

Sous-direction de la statistique et des études (SDSE)

### Ministère du travail, de l'emploi et de la santé

### Ministère du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'état

### Ministère des solidarités et de la cohésion sociale

-Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees)

### Mutualité sociale agricole (MSA)

## SYSTÈME FINANCIER ET FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE

### Banque de France

Direction générale des statistiques

Direction générale des Opérations

Direction générale des activités fiduciaires et de place

Autorité de contrôle prudentiel

### Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie

Institut national de la statistique et des études économiques (Insee)

Direction des études et des synthèses économiques (DESE)

## TERRITOIRE

### Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie

Institut national de la statistique et des études économiques (Insee)

Direction de la diffusion et de l'action régionale (DDAR)

### Ministère de l'intérieur, de l'Outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration

Direction générale des collectivités locales (DGCL)

### Ministère de la ville

Secrétariat général du comité interministériel des villes